

Le 9 décembre est la journée anniversaire de la loi de 1905 portant séparation de l'Église et de l'État. Cet anniversaire fournit l'occasion de rappeler l'importance d'une pédagogie de la laïcité ainsi que des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qui lui sont étroitement liées. La semaine du 7 au 11 décembre sera dédiée à différentes actions, à des projets originaux, qui font vivre la laïcité et aboutissent à des productions d'élèves, de la maternelle au lycée.

FAIRE VIVRE LA LAÏCITÉ

L'académie de Versailles lance l'opération « **Dire la liberté, liberté de dire** » pour faire vivre la laïcité et les valeurs de la République à l'École.

Un appel à productions est lancé à tous les établissements de l'académie.

Restitués sous forme numérique, les travaux des élèves trouveront place sur un mur collaboratif, aux côtés d'un ensemble de ressources et de partenaires de notre institution mis à votre disposition sur l'espace Ariane dédié, et vers lesquels vous pourrez vous tourner, autant que vous le jugerez utile.



ENSEIGNER LA LAÏCITÉ



Le groupe départemental 91 culture humaniste et citoyenneté vous propose un ensemble de ressources afin d'enseigner la laïcité à l'école.

Le pôle ressources pédagogiques école maternelle de l'Essonne a créé un document spécifique à destination des enseignants de maternelle.



Ecole maternelle Avenir - Brétigny



La mission départementale Ecole maternelle 91 valorisera sur le site de la DSDEN toutes les traces envoyées suite aux actions que vous mettrez en œuvre : photos, dessins, expositions, vidéos...

Merci de les adresser sur la messagerie de la mission école maternelle: ce.091237z@ac-versailles.fr

PROTOCOLE POUR UNE RENTRÉE SÉCURISÉE AU CP

L'identification des besoins de chaque enfant de GS est un moyen pour une équipe d'école d'envisager des régulations à apporter dans les programmations et les activités pédagogiques complémentaires pour sécuriser l'entrée en CP de tous les enfants. Le protocole académique proposé prend en compte deux modalités d'évaluation : l'observation instrumentée et la passation de quelques épreuves. Il se réalise avec un regard attentif et bienveillant sur les efforts et acquisitions des jeunes enfants.

Les éléments de passation ont été envoyés dans les écoles fin novembre pour une passation en janvier 2021.



ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSEURS DES ÉCOLES STAGIAIRES



Deux fois par période, la mission départementale accompagne sous forme de « mini live » les professeurs des écoles stagiaires en stage filé en maternelle.

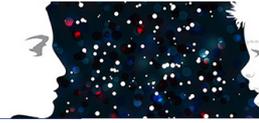
Au programme de janvier :

→ mercredi 13 janvier « Des affichages : pourquoi, comment ? »

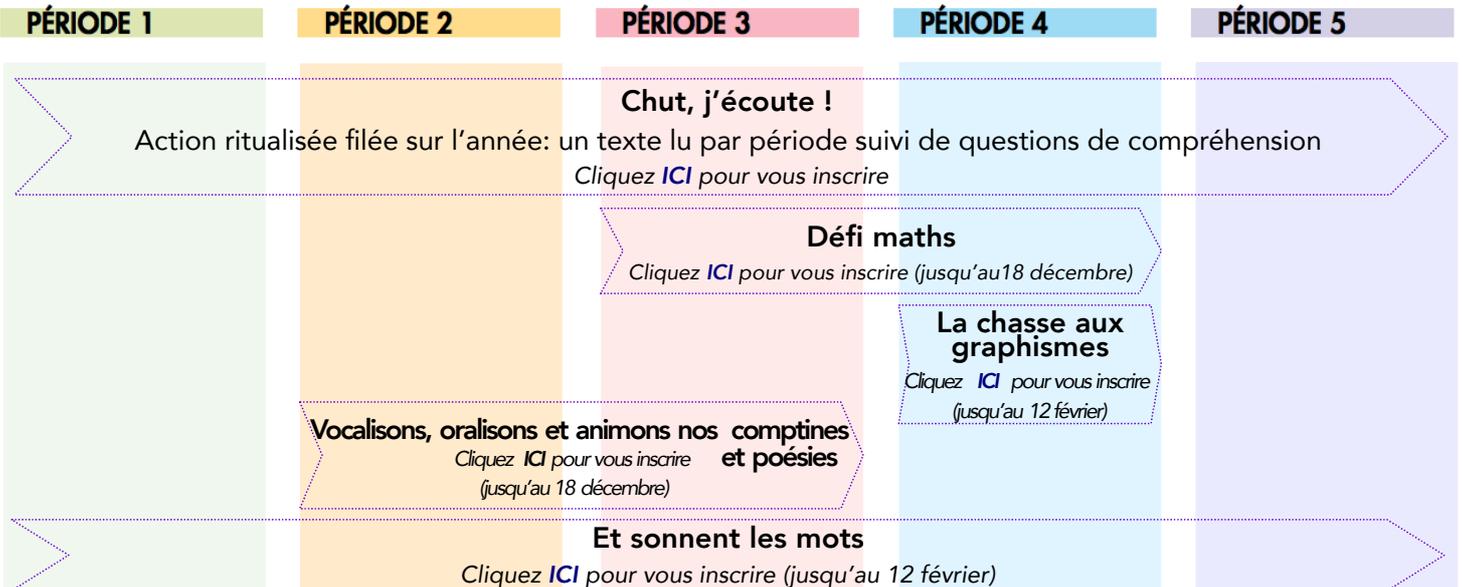
→ mercredi 27 janvier « Des comptines pour construire le nombre »

Le lien pour y participer sera envoyé prochainement aux PES par les formateurs.

PROGRAMMATION DES ACTIONS DÉPARTEMENTALES



Direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
ESSONNE



AMÉNAGER LES ESPACES CLASSES

Au regard du contexte sanitaire, le rendez-vous des maternelles n'a pas permis les habituelles rencontres avec les différents partenaires (Atelier Canopé, AGEEM, Nathan ...). Néanmoins, le département a accueilli **Louise Michaud**, jeune diplômée d'architecture, Directrice du département architecture et aménagement de l'espace de l'**Institut Petite Enfance Boris Cyrulnik**.

Cette conférence peut être visionnée sur le lien suivant, disponible jusqu'au 15 janvier :

<http://video.crdp.ac-versailles.fr/scolawebtv/8/9/6/62896.mp4>

Louise Michaud est également créatrice du mouvement Les Fourmis. Son documentaire « Les fourmis, construire ensemble l'école de demain » est disponible : www.lesfourmisarchi.com

La problématique métier que nous posons est la suivante : « **Aménager les espaces des écoles maternelles au bénéfice des apprentissages** » ou encore « **Pour quelles raisons veut-on changer l'aménagement des classes ?** »

Selon une étude (Barette 2015), la conception physique d'une classe est impliquée à 16 % dans les performances éducatives en considérant l'ensemble des critères liés à l'aménagement de la classe (lumière, température, couleur, complexité de l'espace, flexibilité de l'espace ...). Depuis 2018, le département de l'Essonne propose des formations « Bouge ton projet ! », dans lesquelles les espaces sont étudiés et réorganisés pour tendre vers la classe flexible.

Le principe est le suivant : à chaque pratique pédagogique, sa gestion de l'espace et du temps.

Nous vous proposons des lectures pour entrer en réflexion. Pour aller plus loin, vous pouvez nous écrire sur la messagerie de la mission départementale école maternelle ce.0912317z@ac-versailles.fr pour convenir d'une visite dans votre classe, dans votre école, pour vous accompagner dans votre réflexion sur l'aménagement des espaces au service de la réussite des élèves.



Documents pour les dispositifs de moins de trois ans

http://cache.media.education.gouv.fr/file/Ressources_pedagogiques/95/6/amenagement_des_espaces_en_tps_660956.pdf

http://cache.media.education.gouv.fr/file/Ressources_pedagogiques/95/8/diaporama-amenagement-de-l-espace-des-touts-petits-06-05-15-1.compressed_660958.pdf

Des ressources pour aller plus loin

http://cache.media.education.gouv.fr/file/Ressources_pedagogiques/98/8/4p-maternelle1-0212_660988.pdf

<https://archiclasse.education.fr/Des-espaces-face-aux-besoins-des-eleves>

http://www.circ-ien-illfurth.ac-strasbourg.fr/wp-content/uploads/2014/07/Dossier_complet_amenagement_des_espaces.pdf